

LES EHPAD EN HAUTE SAONE

Le 30 janvier 2018, une délégation FORCE OUVRIERE a été reçue en Préfecture de Vesoul et au Conseil Départemental de la Haute Saône pour témoigner de la situation des EHPAD et demander le déblocage de moyens indispensables au bon fonctionnement des établissements

EFFECTIFS BUDGETES en E T P (Octobre 2017)

SITE	EHPAD	ASH	AIDE SOIGNANT	ANIMATEUR EDUC SPORTIF	INFIRMIER	AIDE SOIGNANT (PASA)	TOTAL AGENTS	RESIDENTS	RATIO AGENT/RESIDENT
LURE	MARIE RICHARD	6,00	10,00	1,12	2	0	19,1	40	0,48
	MONT CHATEL	5,96	20,71	0,88	8	0	35,6	80	0,44
LUXEUIL	GRAMMONT	4,90	14,00	0,95	4,5	2	25,35	30	0,85
	LA SOURCE	8,71	20,30	0,95	4,86		35,82	72	0,50
NEUREY	ST MICHEL	2,86	15,71	0,1	5,71	2,69	25,3	35	0,72
	LOTH	5,67	29,98	0,5	6,29		43,3	69	0,63
	GARRET	1,00	10,57	0,1	2,5		12,6	40	0,31
	LES TILLEULS	1,00	4,23	0,1	0	0	5,33	9	0,59
HERICOURT	HERICOURT	3,36	18,98	0	5,57	2,41	30,3	81	0,37
GY	GY	3,00	12,85	0	2,5	0	18,4	30	0,61
ST LOUP	ST LOUP	5,00	19,57	0,6	5,45	2,27	32,9	81	0,41
VILLERSEXEL	GRIBOULARD	12,41	15,49	0	3,83	0	31,7	60	0,53
DAMPIERRE	A. DORNIER	17,80	20,20	2	7	0	47,0	99	0,47
SAULX	J. MICHEL	15,00	22,00	1	7	0	45,0	80	0,56
SCEY / SAÔNE	ST JOSEPH	12,00	15,40	1	7	0	35,4	64	0,55
								RATIO MOYEN	0,54

Une maltraitance institutionnalisée

Dans chaque EHPAD de Haute Saône le constat et les paroles des soignants sont identiques :

« Vu l'effectif c'est tous les jours toilette visage, mains, fesses. Le toucher relationnel et thérapeutique pendant la toilette c'est dans les rêves »

« Les douches c'est une fois par mois si possible mais pas plus »

« Les dernières toilettes c'est 12H30 quand les repas sont servis »

« Les résidents sont de plus en plus dépendants. Cela nécessite parfois 2 agents pour la toilette. On ne s'en sort plus ! »

« Pour l'aide au repas en chambre on ne peut pas consacrer plus de 10 minutes par résident »

« Le relationnel on en fait pendant les soins mais on ne peut pas dégager du temps spécifique pour cela »

« L'aide à la marche il faut 1 agent plus un déambulateur ou 2 agents. C'est peu ou pas fait faute de temps »

Des conditions de travail insupportables

« Les rappels sont fréquents sur les jours de congés, le planning est constamment modifié. On ne peut rien prévoir à l'extérieur »

« On travaille plus de 30 dimanches et fêtes dans l'année dont plusieurs d'affilée »

« On manque d'aide soignantes, du coup on fait du glissement de tache. Les agents de service et les infirmières font le travail des AS »

« On enchaîne les soirs-matins ou les journées coupées de 7H à 21H. On n'a plus de vie de famille »

« On fait des heures supplémentaires que l'on ne peut même pas récupérer »

Des conséquences graves

Le sous-effectif permanent dégrade les conditions de travail des agents. Les mesures de prévention des risques professionnels ne suffisent plus !

Fatigue chronique, épuisement chargé de découragement, burn out..., les taux d'absentéisme atteignent des sommets inégalés : 18% à St Loup, 15,2% à Neurey (St Michel), 14,8% à Lure (Mont Châtel) et à Luxeuil (Grammont)...

Les accidents du travail et les maladies professionnelles sont 2 fois supérieurs aux moyennes nationales et plus nombreux que ceux du secteur BTP.

Un financement insuffisant

Que dire du coût pris en charge par les personnes âgées ou par leurs proches et ce de manière croissante.

L'insuffisance des financements rend difficile le maintien d'une qualité de vie digne aux personnes âgées dépendantes que l'on accompagne au quotidien.

Extrait du discours des vœux de la direction du Groupement Hospitalier de la Haute Saône (18 / 01 / 2018)

« En dépit de l'élargissement de nos missions, la spirale déflationniste qui nous est imposée s'inscrit durablement dans la perspective angoissante pour l'hôpital public du recul de ses ressources, poussant jusqu'à l'hérésie cette évolution quand il s'agit de faire face à la dépendance des personnes âgées et à leurs besoins de médicalisation alors que nous manquons réellement de moyens pour leur offrir des conditions de prise en charge plus digne »

Le manque de dotation plonge des établissements dans le déficit : 400 000€ en 2017 pour les 12 EHPAD du Groupe Hospitalier de la Haute Saône (100 000€ en 2016).

Paroles, paroles, paroles ...

Après la catastrophe sanitaire de la canicule de 2003 (25 000 décès) le gouvernement met en place le Plan Solidarité Grand Age de 2007 à 2012. Un des objectifs est d'augmenter le personnel dans les maisons de retraite :

Extrait du plan présenté le 27 juin 2006 par Philippe BAS, Ministre délégué à la Sécurité Sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille

« Dans les établissements pour personnes handicapées, l'effectif est en moyenne d'1 agent pour une personne accueillie. Ce ratio est en revanche, de seulement 1 professionnel pour 2 résidents dans les maisons de retraite. Or les besoins des personnes accueillies sont en réalité très comparables. Il faut remédier à cette situation, en se fixant l'objectif d'une convergence dans les 5 ans entre ces deux types d'établissements »

2018 : avec un ratio soignant / hébergé de 0,55 où est passé le Plan Solidarité Grand Age ?

Le 25 janvier 2018 voyant la colère monter dans les EHPAD, la ministre de la Santé Agnès Buzyn annonçait le déblocage de 50 millions d'euros supplémentaires pour les EHPAD en difficulté.

C'est une provocation pour les organisations syndicales et pour les professionnels sur le terrain

Il faudrait 200 000 postes supplémentaires !

50 millions d'euros, c'est l'équivalent de 2500 postes dans les Ehpads, alors qu'il faudrait environ 200 000 postes supplémentaires dans les 7 000 Ehpads publics et privés pour atteindre à une situation décente et combler notre retard.



Une question de dignité et de respect humain

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

Le 30 janvier, à l'appel initial de Force Ouvrière, les personnels des Ehpad seront en grève. Tous les syndicats se joignent à cet appel, ainsi que des associations d'usagers.

La revendication principale des personnels est claire : obtenir ce qui était annoncé en 2012, à savoir un salarié ou agent par résident, à l'instar de ce qui existe dans d'autres pays.

Or, en 2017 comme auparavant, la tension budgétaire, donc sur les effectifs et les conditions de travail, a été à nouveau forte sur les Ehpad, créant de fait ce qu'on appelle une double maltraitance institutionnelle : les résidents qui souffrent de ne pouvoir être pris correctement en charge ; les personnels qui souffrent de ne pouvoir faire leur travail comme ils voudraient le faire.

Au fil du temps, les personnes obtenant des places en Ehpad sont de plus en plus âgées, et ce, pour deux raisons : l'une liée au fait qu'elles souhaitent rester le plus longtemps possible chez elles ; l'autre relative au coût important et au reste à charge dans ces établissements.

L'une des conséquences de cette situation est que les résidents sont de plus en plus dépendants, ce qui nécessiterait de fait plus de personnels.

Fondamentalement, ce n'est pas à l'honneur de la France de ne pas considérer comme il se doit les anciens.

Un effort budgétaire de 100 millions d'euros est annoncé pour 2018, mais ce n'est qu'une première annonce.

Cela fait des années que nous attirons l'attention des pouvoirs publics sur cette situation. Je me souviens de ces agents me parlant crûment de travail VMC (« visage, mains, cul ») pour mieux signifier leur souffrance psychologique au travail, sans parler des troubles musculo-squelettiques.

Aucun raisonnement budgétaire ou comptable ne tient en la matière. C'est une question de dignité et de respect humain.

La confédération FO est pleinement en soutien des personnels des Ehpad. ▀

JEAN-CLAUDE MAILLY,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
@jcmailly sur Twitter

**MANQUE DE MOYENS, DE PERSONNELS,
MANQUE DE RECONNAISSANCE...**

ÇA SUFFIT!

TOUS EN GREVE LE 30 JANVIER 2018

La conférence de défense des EHPAD réunie le 28 novembre 2017 par la Fédération FO des Personnels des Services Publics et de Santé a rassemblé 350 délégués hospitaliers, privés et territoriaux représentant plus de 200 établissements au siège de la Confédération.



Le constat est sans appel :

- Conditions de travail déplorables
- Besoins en personnels incontestables
- Maltraitance institutionnalisée des résidents et mal être au travail des agents

Cette situation ne peut plus durer!

Nos aînés et les Personnels qui en prennent soin méritent que le pays mette en œuvre les moyens nécessaires afin de vivre et de travailler dans de bonnes conditions.

Aussi, la conférence FO du 28 novembre 2017 a décidé qu'il fallait organiser une grève le même jour

C'est pourquoi le 30 janvier 2018, les Personnels de tous les EHPAD territoriaux, privés et hospitaliers sont appelés à faire grève, se rassembler devant les ARS et les Conseils départementaux, manifester, pour obtenir des conditions de travail décentes qui passent par :

L'application du ratio d'un agent ou salarié par résident, tel que prévu par le Plan Solidarité Grand Age ;

L'abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;

L'arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exigent par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés dans le statut ou les conventions collectives ;

L'amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières

***Le 30 janvier, FO et six organisations syndicales appellent
à la mobilisation.***

***Pour l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées
et pour l'augmentation des effectifs !***